

Il y a deux autres points du discours du trône qui intéressent plus particulièrement la population de l'Ouest du Canada. Le premier est celui qui concerne le parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Un comité spécial du Sénat a fait, il y a quelques années, un examen sérieux de la question et a recommandé de parachever ce chemin de fer. Il y a donc lieu d'espérer que lorsque cette mesure nous sera soumise, elle recevra l'appui de tous ceux qui l'ont recommandée dans le temps.

La deuxième mesure est celle qui proposera de donner à la province d'Alberta la propriété et l'administration de ses ressources naturelles. Il y a longtemps que ma province revendique ses droits à cet égard. Nos ressources sont presque inépuisables. Mon prédécesseur, l'honorable Jean L. Côté, dont nous regrettons tous la mort prématurée et qui n'a jamais manqué une occasion de travailler dans l'intérêt de l'Alberta, vous a fait, l'année dernière, un exposé détaillé des richesses de cette province. Qu'il me suffise de rappeler à votre mémoire tout ce qu'il disait de nos gisements houillers, peut-être les plus considérables du monde, de nos dépôts immenses d'asphalte, de nos puits de pétrole, de gaz naturels, de nos réserves forestières, et de toutes les possibilités de développer ces richesses naturelles pour faire de notre province l'une des plus importantes du Dominion. Je fais miennes ses paroles et je vous demande de donner à cette mesure, lorsqu'elle vous sera soumise, la plus sympathique et la plus sérieuse attention.

Je ne veux pas reprendre mon siège sans féliciter de tout cœur l'honorable sénateur qui a proposé si éloquemment l'adresse en réponse au discours du trône, et c'est avec plaisir que j'appuie sa motion.

L'honorable W. B. ROSS: Honorables messieurs, je crois devoir offrir au nom des sénateurs de la gauche dans cette Chambre, des bons souhaits et des félicitations à ceux qui sont devenus membres du Sénat durant la présente session. Quand je les regarde et que je vois parmi nous ce sang bon et nouveau, je me dis que nous ne dégénérons pas, mais au contraire, que nous faisons preuve d'une force et d'une vigueur nouvelles non seulement dans l'accomplissement de nos devoirs ordinaires dans cette Chambre, mais dans le travail qui se fait pour le progrès du pays. Nous, de ce côté de la Chambre, souhaitons la bienvenue à nos honorables collègues.

Il me fait aussi plaisir de féliciter les deux orateurs qui viennent respectivement de proposer et d'appuyer la motion pour présenter une adresse en réponse au discours du Trône (l'honorable M. Lewis et l'honorable M. Lessard).

Je dois dire cependant que j'ai pu mieux comprendre le discours de l'auteur de la motion que le discours de celui qui l'a appuyée. Avec le temps, cependant, j'espère que je pourrai me rendre capable d'extraire du discours de ce dernier une bonne part de la sagesse qu'il contient. Je m'abstiendrai, pour une raison que je vous dirai tout à l'heure de faire la critique de ces deux discours.

Le discours du Trône contient une déclaration qui ralliera le suffrage unanime de cette Chambre. Sa Majesté le Roi vient d'être plongé dans un deuil profond par la mort de sa mère. Après avoir été pendant plusieurs années une princesse honorée de l'Angleterre, elle est devenue une reine aimée et respectée non seulement de ses sujets du Royaume-Uni, mais aussi de tous les sujets britanniques de toutes les parties de l'Empire—je pourrai même dire du monde entier. Tous s'accordent à dire qu'elle fut une bonne femme, ce qui est un titre peut-être plus grand que ceux que je viens de mentionner, et je crois que nous devons d'une commune voix exprimer notre douleur et offrir nos sympathies à Sa Majesté le Roi pour la grande perte qu'il vient d'éprouver.

Je veux aussi mentionner l'honneur insigne et unique qui a été décerné à l'un de nos collègues durant l'année dernière. Et pour ma part, je veux offrir à l'honorable leader du Gouvernement dans cette Chambre mes sincères et cordiales félicitations pour le grand honneur que lui a conféré l'assemblée de la Société des Nations en le désignant à un poste qu'il a, je crois, bien fait d'accepter et dont il remplira, je n'en ai aucun doute, les fonctions avec habileté. Il y a dans cette Chambre des hommes qui connaissent mieux que moi le rouage et le fonctionnement de la Société des Nations, mais je crois en avoir une idée générale assez définie pour connaître l'importance de cette institution et l'honneur qu'il y a d'en être le président. Je n'hésite pas à dire que cet honneur décerné au ministre dirigeant cette Chambre rejaillit sur tout le Sénat. Nous pouvons être légitimement fiers de ce que le leader de cette Chambre a été appelé à remplir cette haute fonction. C'est aussi un honneur pour la province natale de notre honorable collègue, pour tout le Dominion du Canada, et je souhaite à l'honorable ministre de vivre longtemps pour continuer à jouer le rôle important qu'il a déjà commencé à remplir dans la Société des Nations, comme président ou autrement. Je lui fais part des sentiments sincères de satisfaction éprouvés par les sénateurs de ce côté de la Chambre.

Passons maintenant à la considération du discours du Trône au sujet duquel je veux faire une ou deux remarques. Dans l'autre Cham-